



Banque du Léman



Rapport de gestion 2022

Table des matières

Messages du Président du Conseil d'Administration
et du Directeur Général

p. 3

Environnement économique

p. 5

Chiffres clés 2022 et perspectives 2023

p.7

Gouvernance

p. 10

Indicateurs financiers

p. 15

Etats financiers au 31 décembre 2022

p. 16

Opinion d'audit

p.32



Messages du Président du Conseil d'Administration et du Directeur général

Nous avons le plaisir de vous présenter le 9e rapport annuel de la Banque du Léman relatif à l'exercice 2022.

2022, une année conforme à nos attentes



Alain Denizot
Président du conseil
d'Administration

Nous concluons notre rapport annuel 2021 par cette prédiction « 2022 s'annonce être à nouveau une année remplie d'incertitudes et d'instabilité, mais l'agilité qui caractérise la Banque du Léman sera sans conteste sa plus grande qualité pour poursuivre son développement ». Une prédiction qui s'est révélée être exacte à bien des égards ! 2022 a été une année mouvementée où plusieurs crises successives se sont empilées : La crise ukrainienne dont les conséquences politiques et humaines sont désastreuses et dont l'issue demeure à ce jour encore très incertaine. Puissance énergétique majeure, la Russie, et notamment les sanctions économiques à son encontre, ont provoqué une raréfaction, et donc un renchérissement des principales sources énergétiques. Cette flambée des prix a fait prendre conscience de la dépendance mondiale à quelques producteurs et donc de la nécessité de non seulement mieux anticiper les risques de pénurie, mais également de repenser l'organisation des relations commerciales dans son ensemble. Cette crise énergétique a également accéléré le retour violent de l'inflation après plus de 20 années à un niveau très bas. Les répercussions économiques et sociales sont tangibles, même si les effets ne sont pas encore tous visibles. Les principales banques centrales tentent de contenir cette inflation, en remontant notamment de manière rapide et significative leur taux directeurs, sans véritable succès à ce jour.



Pascal Duchaine
Directeur général

La Banque du Léman a dû faire preuve d'agilité pour s'adapter à ce nouvel environnement et continuer à se développer. Dans ce contexte, elle a pu notamment s'appuyer sur un marché des frontaliers toujours très dynamique et en croissance. Plus de 5'000 nouveaux clients ont ainsi été convaincus par la pertinence de l'offre de la Banque. C'est une croissance de plus de 30% et surtout l'atteinte à fin 2022 de plus de 15'500 clients. Les Frontaliers continuent toujours d'apprécier l'offre de service de change offert par la Banque. Ce fut particulièrement vrai en 2022 avec l'envolée du franc suisse face à l'euro et l'inversion de la parité. Pour permettre à ses clients de se protéger contre la volatilité de la devise, mais surtout pour leur permettre de bénéficier en toute sécurité d'un taux de change extrêmement favorable, la Banque a su proposer des solutions parfaitement adaptées à leurs besoins.

L'activité de crédits hypothécaires sur les objets résidentiels, en forte croissance depuis plusieurs années, a suivi l'évolution des taux d'intérêt. Si le début d'année a été très dynamique, la hausse des taux hypothécaires a porté un coup de frein sur le marché de l'immobilier avec un nombre de transactions en nette baisse. Situation classique où les acheteurs temporisent leur achat en espérant un retour à de meilleures conditions de financement ou à une baisse des prix, et des vendeurs pas encore prêts à renoncer à un prix de vente qui prévalait il y a encore quelques mois. Un rapprochement de l'offre et de la demande devrait à nouveau s'opérer d'ici l'été 2023. Globalement, l'année 2022 aura toutefois été une belle année de production pour la Banque avec 122mios de crédits octroyés, faisant ainsi progresser le stock de crédits de plus de 12%.

2022 aura donc été une très belle année tant sur le plan commercial que sur le plan financier avec un résultat net de plus de CHF 2mios. C'est sur ces bons chiffres que le plan stratégique 2019-2022 se referme et laisse place un nouveau plan qui couvrira la période 2023-2026.

En route vers un nouveau plan stratégique

2022 a marqué l'aboutissement du 2e plan stratégique de la Banque. Défini fin 2018 alors que la Banque parvenait tout juste à l'équilibre financier après seulement 4 ans d'existence, ce 2e plan avait pour ambition principale d'accélérer le développement commercial de la Banque, et notamment de devenir un acteur reconnu auprès de la clientèle frontalière. L'activité de crédits hypothécaires restait centrale dans cette stratégie avec des objectifs de croissance élevés. Enfin la Banque s'est mise comme objectif de développer davantage un marché d'entreprises encore balbutiant. Le 2ème plan stratégique marquait finalement la volonté de la Banque d'amorcer un processus d'autonomie financière avec une diversification et un développement de ses sources de refinancements, ceci afin de limiter sa dépendance vis-à-vis de son actionnaire.

Afin d'être à la hauteur de ses ambitions, la Banque a dû faire des choix opérationnels stratégiques, audacieux mais payants. Elle a notamment décidé de changer tout son système informatique, passant de la solution Avaloq à FINNOVA. Une migration informatique d'ampleur, mais qui a permis à la Banque de décupler ses capacités opérationnelles et lui permettre d'accélérer sa croissance commerciale tout en améliorant l'expérience client et la qualité de ses services.

Ce 2e plan s'est achevé fin 2022 avec la satisfaction d'avoir atteint les principaux objectifs fixés. Malgré la crise du Covid qui a profondément impacté l'économie pendant près de 2 ans, la Banque a su faire preuve de résilience et continuer à croître, certes plus modérément qu'initialement anticipé, mais croître tout de même. Au global, le nombre de clients a progressé de 150% entre 2019 et 2022, le stock de crédits hypothécaires a quant à lui presque doublé. Le PNB de la Banque a suivi la même tendance avec une progression de 74% en 4 ans. Pour répondre à son objectif d'autonomie en liquidité, la Banque a su développer les dépôts de sa clientèle passant de CHF 141mios à fin 2018 à près de CHF 500mios à fin 2022. Elle a également su trouver d'autres sources de liquidité, lui assurant une meilleure diversification et stabilité.

Cette croissance n'aurait été possible sans une équipe solide, experte et engagée. Et c'est sans doute là l'une des plus grandes réussites de ce 2ème plan stratégique. La Banque a su non seulement conserver son équipe mais elle a également su attirer de nouveaux talents. Au global, la Banque du Léman, c'est une équipe de plus de 50 personnes à fin 2022, animée par de réelles valeurs humaines et convaincue qu'elle est capable de porter la Banque encore plus haut. C'est toute l'ambition du 3e plan stratégique qui commence en 2023.

Devenir un leader du marché frontalier, renforcer l'attractivité de la Banque pour les résidents suisses, axer l'offre dédiée aux entreprises à des acteurs présents tant en Suisse qu'en France, telles sont les grandes ambitions de la Banque pour ces prochaines années. Devenir un leader du marché frontalier, renforcer l'attractivité de la Banque pour les résidents suisses, axer l'offre dédiée aux entreprises à des acteurs présents tant en Suisse qu'en France, telles sont les grandes ambitions de la Banque pour ces prochaines années.

L'enjeu de la Banque pour ces 4 prochaines années va donc être de poursuivre un haut niveau de croissance, tout en maintenant un très bon niveau de qualité pour ses clients, ceci avec la volonté de maintenir une banque à taille humaine, où les valeurs de cohésion, d'excellence et d'épanouissement animeront nos équipes au quotidien.

Ce plan stratégique se traduit par des objectifs ambitieux mais réalistes compte tenu des perspectives de croissance du marché mais également des capacités de la Banque. En détail, ce nouveau plan devrait conduire la Banque à plus que doubler son portefeuille clients à un horizon 2026, croissance largement soutenue par un marché des frontaliers qui s'annonce extrêmement dynamique pour les prochaines années. Avec le retour des taux d'intérêt positifs, la rémunération des dépôts de la clientèle revient à l'ordre du jour. Consciente des attentes en la matière, la Banque est désireuse de proposer une offre attractive à tous les épargnants de Suisse romande. Ceci devrait également contribuer à la croissance du nombre de clients de la Banque, mais également au développement de la masse de dépôts de la clientèle. Si la Banque vise une croissance plus modérée de ses encours de crédits sur les prochaines années, elle souhaite au contrario renforcer et accélérer son offre de services, notamment dans le change, et ainsi accroître la part de ses activités non consommatrices de fonds propres. La qualité de service sera également au cœur de cette nouvelle stratégie. La Banque a su jusqu'à présent maintenir un très bon niveau de service, largement mis en exergue dans les différentes enquêtes qualités indépendantes réalisées régulièrement. L'enjeu des prochaines années sera de maintenir ce niveau de qualité dans un contexte de croissance toujours soutenue. La proposition de nouveaux services bancaires dans les prochains mois devrait contribuer positivement à cet objectif. Ces éléments, conjugués à une volonté de contenir l'augmentation de ses coûts opérationnels, devraient permettre à la Banque d'améliorer significativement sa rentabilité sur les prochaines années.

Le Conseil d'administration et la Direction de la Banque se joignent à nous pour remercier chaleureusement l'ensemble de l'équipe de la Banque du Léman pour leur engagement et leur motivation sans faille. La réussite de la Banque depuis près de neuf ans est avant tout leur réussite.

Merci également à tous nos clients qui continuent de nous faire confiance et à le faire savoir autour d'eux. Ce sont définitivement nos meilleurs ambassadeurs.

Alain Denizot
Président du Conseil d'administration

Pascal Duchaine
Directeur général

Environnement économique



Bruno LAURENT
Directeur général adjoint
et Directeur administratif
et financier

S'il y a un an nous pouvions espérer que l'économie mondiale se relève de la crise sanitaire du Covid-19 sans trop de séquelles, la réalité a été toute autre et l'année 2022 a balayé les espoirs d'une reprise économique forte et durable. Les perspectives sont globalement négatives avec un enchaînement de crises de natures différentes mais qui ont toutes pour effet de nuire à l'économie globale. La guerre en Ukraine, commencée en février 2022, devrait s'inscrire dans la durée pour encore de longs mois. Cette situation alimente une pression très forte sur les prix des matières premières et de l'alimentation, et par répercussion, sur un grand nombre de secteurs économiques. Le retour de l'inflation, jugé en 2021 comme ponctuel et conséquence des dysfonctionnements dans les chaînes de valeurs mondiales générés par la crise du Covid, est aujourd'hui vue durable et structurel. Les niveaux d'inflation atteints par les grandes puissances économiques mondiales dépassent les 6%-7% annuels, très loin des valeurs cibles d'intervention des principales banques centrales, qui ont initié d'importantes et successives augmentations de leur taux d'intérêts directeurs afin de tenter de freiner le mouvement. Sans véritable effet à ce jour. Dans ce contexte, le spectre d'une récession réapparaît.

2023, crise financière ou atterrissage en douceur de l'économie mondiale ?

Si la crise sanitaire du Covid-19 est désormais globalement derrière nous, les répercussions économiques se font encore sentir. Cette crise a généré un arrêt brutal de l'activité économique mondiale, imposant un soutien financier sans précédent des Etats et des banques centrales. Il s'en est suivi un regain marqué de la demande, provoquant notamment de nombreuses ruptures dans les chaînes d'approvisionnement, et par voie de conséquence un renchérissement des prix et ainsi un retour de l'inflation. La guerre en Ukraine a amplifié la pression inflationniste sur l'énergie et les matières premières. En conséquence, l'inflation a atteint en 2022 des niveaux très haut, forçant les banques centrales à remonter précipitamment leurs taux directeurs.

Les principales économies mondiales risquent de souffrir de différents facteurs négatifs cette année. L'Europe devrait encore souffrir d'un prix de l'énergie encore très haut. Les nombreuses incertitudes liées à la guerre en Ukraine et à ses conséquences accentueront l'état de défiance générale et pourraient même provoquer une récession. Aux Etats-Unis, la violente remontée des taux d'intérêt pourrait fragiliser des secteurs sensibles à cette variable, comme le secteur financier _ les récentes faillites bancaires en sont la démonstration _ ou le secteur immobilier. Les Etats-Unis bénéficient toutefois d'un marché de l'emploi solide qui devrait soutenir la consommation domestique. La Chine enfin a du mal à se défaire de la pandémie du Covid-19, ce qui pourrait être un frein à sa croissance. Dans ce contexte, il est probable que la croissance des principales économies mondiales soit inférieure à celles constatées en 2022.

L'économie suisse ne devrait pas échapper à cette tendance. Le Secrétariat d'Etat à l'Economie (SECO) anticipe un taux de croissance de 0.7% pour 2023 contre 2.1% en 2022. La demande interne demeure toutefois soutenue notamment dans un contexte de plein emploi avec un taux de chômage à 2.2% en 2022, un taux qui devrait rester inférieur à 2.5% en 2023. Cette situation rend improbable une récession de l'économie helvétique à court terme. L'inflation, plus mesurée que dans les autres régions du monde, devrait quant à elle se stabiliser à 2.4% contre 2.8% en 2022. L'intervention de la Banque Nationale Suisse, qui a successivement remonté son taux directeur de -0.75% début 2022 à +1.50% en mars 2023 pour tenter de contrer l'inflation, devrait sans doute se faire plus rare dans les mois à venir.

2023 devrait donc être une année marquée par un ralentissement mesuré de la croissance. A moins que le monde plonge à nouveau dans une nouvelle crise systémique. Les mesures radicales prises ces derniers mois par les principales banques centrales pour tenter de freiner l'inflation ont sérieusement ébranlé certains acteurs du secteur financier. Les récentes faillites bancaires américaines, dont la Silicon Valley Bank, en sont les prémices. Ces événements ont créé un climat de méfiance, voire de défiance, ce qui a notamment provoqué la chute de la deuxième banque suisse, le Crédit Suisse, déjà en proie depuis plusieurs années à d'importantes difficultés. Une crise de confiance plus généralisée pourrait conduire à une crise financière d'ampleur, à l'instar de la crise de 2008.

Des taux d'intérêts plus stables en 2023

Face à un retour marqué de l'inflation en 2022, l'inflation qui devrait se maintenir à un niveau élevé en 2023, les Banques centrales n'ont pas hésité à réviser à la hausse leurs principaux taux directeurs. La FED aux Etats-Unis a ainsi relevé son taux 450 points de base depuis début 2022, la BCE en Europe de 350 points de base, la BNS en Suisse est restée plus mesurée, mais a tout de même relevé son taux de 225 points de base depuis un an. Si les principales banques centrales ont continué leur politique de remontée de taux début 2023, il est probable que ce cycle de hausse se termine d'ici l'été 2023 avant possiblement de rediminuer partiellement à compter de 2024.

Les taux longs, et par conséquent les taux hypothécaires, ont suivi la même tendance, même si l'ampleur de la hausse est restée moindre. Le taux hypothécaire à 10 ans est ainsi passé de 1.00% environ début 2022 à 2.80% début 2023. Les perspectives économiques mondiales, mais également suisses, pour les prochains mois, laissent présager que les taux hypothécaires ont atteint un plus haut, tout au moins pour l'année 2023.

Marché immobilier suisse : vers une normalisation des prix ?

Après plusieurs années de hausses significatives des prix de l'immobilier résidentiel suisse, une accalmie s'est opérée depuis le second semestre 2022. La principale raison est la hausse des taux d'intérêt qui a à la fois mécaniquement augmenté le coût d'accès aux logements en propriété, mais également remis au premier plan certaines classes d'actifs, rendant de facto l'immobilier moins attractif pour les investisseurs. Le nombre de transactions constatées sur le marché a ainsi nettement diminué depuis l'automne 2022. Cette tendance pourrait se poursuivre encore quelques mois en 2023. Il pourrait s'en suivre des corrections de prix tant pour la propriété du logement que pour les immeubles résidentiels de rendement, mais ces corrections devraient rester raisonnables, loin de tout éclatement de bulle immobilière. En effet, même si le nombre de foyers encore capables de supporter la charge financière pour un logement en propriété a diminué, et si le nombre d'objets en vente devrait augmenter du fait d'un moindre intérêt pour les objets « buy-to-let », la baisse de la demande qui en résulte ne sera pas suffisante pour s'équilibrer avec une offre toujours très limitée.

Mais le véritable enjeu pour le marché immobilier suisse réside certainement dans sa capacité à faire face aux défis du changement climatique. La nécessité de plus en plus pressante d'agir pour moderniser le parc immobilier existant et le rendre moins énergivore est sans doute une variable qui risque de créer à moyen-long terme des disparités de prix entre les biens qui auront réussi cette transition et les autres.

Un franc suisse à la parité avec l'euro

Suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, le franc suisse, alors proche de la parité avec l'euro, s'est rapidement renforcé à l'été 2022 pour s'apprécier au-delà de la devise européenne est atteindre jusqu'à 0.95 pour 1 euro en septembre dernier. Il navigue aujourd'hui dans une fourchette comprise entre 0.98 et 1.00. Les décisions successives de la Banque Nationale Suisse d'augmenter son taux directeur en ligne avec les décisions de la Banque Centrale Européenne montre que la volonté actuelle n'est plus prioritairement d'affaiblir la devise helvétique face à la devise européenne. Dans ces conditions, il est probable que la paire EUR-CHF s'inscrive pour les prochains mois au niveau actuellement atteint, sous le seuil psychologique de la parité, avec des variations ponctuelles vers les 0.95 francs suisses pour 1 euro à la survenance de différents événements economico-géopolitiques.

Chiffres clés 2022 et perspectives 2023

Chiffres clés 2022

2022 marquait pour la Banque du Léman la dernière année de son deuxième plan stratégique couvrant la période 2019-2022. Le bilan de la Banque est flatteur à bien des égards. A commencer par sa capacité actuelle de proposer une offre compétitive et adaptée aux Frontaliers, notamment pour leur besoin de change euro - franc suisse. Près de 5'000 nouveaux clients ont ainsi été acquis en 2022, portant le nombre total de clients à plus de 15'500. La Banque est aujourd'hui un partenaire naturel et reconnu auprès des Frontaliers. Les synergies développées au sein du Groupe BPCE, avec notamment les banques frontalières, renforcent ce phénomène.

Cette croissance de la clientèle a permis à la Banque de consolider ses revenus de commissions qui s'établissent à CHF 2.3mios contre CHF 1.8 mios en 2021, soit une progression de 28%. L'activité de change a également été très dynamique en 2022, aidée par une volatilité forte sur la paire euro-franc suisse. Le résultat de négoce de la Banque a ainsi atteint près de CHF 6.3mios, soit +46% comparé à l'année précédente. Au global, les commissions bancaires représentent désormais près de 44% du produit net bancaire de la Banque contre 39% un an auparavant. Cette évolution est également la concrétisation de la volonté de la Banque de se désensibiliser partiellement de sa marge nette d'intérêts, le poids de cette dernière passant de 78% fin 2018 à 56% en 2022.

La croissance des encours de crédits hypothécaires était un axe important du deuxième plan stratégique de la Banque. 2022 s'inscrit dans cette trajectoire avec une progression globale des encours de CHF 122mios sur l'année, comparable à 2021 (CHF 126 mios). Au global, sur la période 2019-2022, les encours de crédit au bilan ont progressé de plus de 73% à CHF 1'127mios. L'offre de la Banque demeure principalement une offre hypothécaire résidentielle en Suisse. Elle propose également aux résidents suisses la possibilité de financement de biens résidentiels à usage de résidence secondaires ou d'investissement (buy-to-let).

Tout au long du deuxième plan stratégique, la Banque a développé une offre dédiée au PME de Suisses Romandes, notamment en termes de collecte, mais également de financement. Activité secondaire pour la Banque, elle représente toutefois 12% du produit net bancaire à fin 2022.

Pilier majeur du deuxième plan stratégique, la Banque a œuvré tout au long des quatre dernières années à diversifier et stabiliser ses sources de refinancement. A commencer par les dépôts de la clientèle qui ont globalement progressé de CHF 354mios sur la période, dont CHF 66mios uniquement sur 2022. L'évolution de cette ressource a permis de rééquilibrer le bilan, avec un ratio collecte sur crédits qui est passé de 22% fin 2018 à 44% fin 2022. La Banque bénéficie également désormais d'un accès aux emprunts octroyés par la Banque suisse de lettres de gage (Pfandbriefbank); CHF 82mios de refinancement ont ainsi été obtenus sur l'exercice 2022 portant le total des encours à CHF 186mios.

Au global, l'activité bilancielle de la Banque a permis de générer en 2022 une marge nette d'intérêts avant coût du risque de CHF 11.5mios, comparable à celle de 2021 (CHF 11.7mios). Les mécanismes de couverture de la marge d'intérêts mis en place ont notamment permis de limiter l'impact de la forte remontée des taux d'intérêts observée sur 2022.

Les charges d'exploitation atteignent CHF 14.2mios sur l'exercice 2022, montant globalement stable par rapport à l'exercice précédent (CHF 14.0mios en 2021).

La Banque a reconnu CHF 0.6 mios de coût du risque sur l'exercice 2022. L'essentiel de cette dotation est lié à un risque de défaut sur un débiteur identifié dès 2021 et pour lequel une actualisation des espoirs de recouvrement a été réalisée. Par prudence, la Banque a par ailleurs doté une provision de passif pour risque de défaut latent à hauteur de CHF 1.0 mios, portant cette provision à CHF 1.6mios à fin 2022.

A fin 2022, la Banque du Léman bénéficie toujours de fonds propres largement excédentaires. Le ratio de capital de la Banque s'établit au 31 décembre 2022 à 14.5% (31 décembre 2021 : 15.6%)





Perspectives 2023

2023 est la première année du 3e plan stratégique de la Banque. S'appuyant sur des fondamentaux commerciaux et financiers solides mis en place lors du précédent plan, la Banque a pour vocation de continuer à développer ses activités sur ses principaux marchés, à savoir le marché des frontaliers, le marché des résidents suisses, le marché hypothécaire résidentiel et le marché des entreprises, ceci, tout en continuant à renforcer sa solidité financière.

L'environnement économique demeure encore très incertain, avec une possible baisse de la croissance mondiale, voire une récession pour certaines économies. Si l'économie suisse devrait continuer à faire preuve de résilience et éviter une situation de récession en 2023, elle échappera difficilement aux conséquences hypothétiques d'un regain de tensions sur la scène géopolitique : Russie/Ukraine, Iran, Taïwan, Corée du Nord, entre autres. La Banque estime toutefois que son principal marché, celui des frontaliers, devrait continuer à profiter de l'attrait économique indéniable que constitue le bassin lémanique, et table sur une croissance forte de près de 30% de son portefeuille clients, soit plus de 4'500 nouveaux clients, pour atteindre le palier des 20'000 clients d'ici fin 2023. Cette croissance devrait permettre de poursuivre les efforts de désensibilisation de la Banque à sa marge d'intérêts avec un niveau de commissions bancaires et de change qui pourrait atteindre dès 2023 plus de la moitié des revenus de la Banque.

Le marché hypothécaire suisse connaît depuis mi-2022 une baisse marquée du nombre de transactions, la hausse brutale et significative des taux hypothécaires ayant temporairement décorrélé les attentes respectives des acheteurs et vendeurs. A cela s'ajoute un accès plus difficile au financement pour l'acquisition de logement en propres, mais également un attrait diminué pour l'acquisition de bien de rendement. Dans le cadre de son plan stratégique, la Banque prévoit de maintenir une croissance de son portefeuille de crédits hypothécaires, principalement sur le marché résidentiel suisse, mais à un rythme plus mesuré que les années précédentes. Dans ce contexte, la Banque anticipe une croissance de ses encours de crédits qui ne devrait pas dépasser 9% en 2023 contre 12% en 2022. Sur le marché des entreprises, la Banque applique la stratégie mise en place un an auparavant et qui prévoit un accompagnement prioritaire d'entreprises ayant à la fois un intérêt économique en Suisse et en France.

En termes de marges d'intérêts, la Banque devrait supporter un coût de refinancement en nette hausse, conséquence des décisions des principales banques centrales de relever leur principal taux directeur tout au long de 2022 mais également début 2023. Néanmoins, la stratégie de diversification des ressources de financement conjuguée à la politique de couverture prudente de la Banque vis-à-vis du risque de taux d'intérêt, devrait limiter l'impact à court terme. Demeure l'évolution des taux long, dont l'augmentation ces derniers mois est restée nettement moins importante que celle des taux courts et qui génère un aplatissement de la courbe des taux d'intérêts, scénario non favorable pour la Banque.

Elément fort du 3e plan stratégique, la Banque s'est fixé comme objectif pour les quatre prochaines années d'accroître progressivement son efficacité opérationnelle. Ceci lui permettra d'améliorer sa rentabilité globale et ainsi viser à terme une plus grande autonomie financière.

En synthèse et malgré l'environnement économique actuel, les ambitions commerciales et financières demeurent très élevées. La Banque peut notamment s'appuyer sur des fondamentaux solides mais également, en cas de besoin, sur le soutien de sa maison-mère, la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes, et plus largement du groupe bancaire français BPCE. Actif sur un marché des frontaliers très dynamique, la Banque du Léman affiche clairement l'ambition d'en devenir un leader à moyen terme.



Gouvernance d'entreprise

Conseil d'administration



Alain DENIZOT
Président

FORMATION

Institut des Hautes Études de droit rural et d'économie agricole
Diplôme d'études supérieures comptables et financières (DESC)
Institut d'administration des entreprises (IAE)

PARCOURS PROFESSIONNEL

1986-1987 Crédit du Nord Opérateur de marché à la direction de la Trésorerie
1987-1989 SG Warburg FR – Bacot Allain Arbitragiste sur les marchés de taux
1989-1990 Société Marseillaise de Crédit Sous-directeur de marché
1990-1992 Caisse d'Epargne de Versailles Responsable de la gestion financière
1992-2000 Caisse d'Epargne Ile de France Responsable puis Directeur de la gestion financière (1992-1995), Membre du Directoire (1995-2000)
2000- 2003 Caisse d'Epargne de Flandre Directeur général, membre du Directoire
2003- 2007 Ecureuil assurances IARD Directeur général
2008- 2011 Caisse d'Epargne Picardie Président du Directoire
2011- 2017 Caisse d'Epargne Nord France Europe Président du Directoire
2017- 2018 Caisse d'Epargne Hauts de France Président du Directoire
2018- actuel Caisse d'Epargne Rhône-Alpes Président du Directoire

MANDATS

1. Président du Directoire de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes (CERA)
2. Membre du Conseil de Surveillance : SA BPCE
3. Membre du Comité des risques : SA BPCE
4. Président du Conseil de Surveillance de Rhône Alpes PME Gestion
5. Représentant permanent de la CERA au Conseil d'administration : GIE IT CE, GIE BPCE-IT, Fondation d'entreprise CERA, Compagnie des Alpes
6. Administrateur de la Fédération Nationale des Caisses d'Epargne
7. Administrateur de la CE HOLDING PARTICIPATIONS
8. Représentant permanent de la CERA, Président du Conseil d'administration de l'association HUB612
9. Représentant permanent de la CERA, Président de la SAS Rework place et de la SAS HUB612 Participations
10. Censeur de la Société des Trois Vallées
11. Administrateur indépendant et Président du Comité d'audit de la Compagnie des Alpes



Hans ISLER
Vice-Président
indépendant



Jean-Louis HOFBAUER
Membre

FORMATION

Université de Saint-Gall - Master en sciences économiques
Expert-comptable diplômé

PARCOURS PROFESSIONNEL

1978-1980 Comité International de la Croix Rouge : Délégué
1980-2002 Arthur Andersen SA Fonctions diverses, Associé et membre du conseil d'administration
2002-2011 Ernst & Young SA Associé et membre du conseil d'administration
2012- Actuel Administrateur indépendant

MANDATS

1. Vice-Président du Conseil d'administration, de Banque Pictet & Cie SA - Genève, Membre de l'organe de contrôle de Pictet & Cie Group SCA
2. Président du Conseil d'administration de Banque Thaler SA - Genève
3. Président du Conseil d'administration de Valcourt SA - Genève
4. Membre du Conseil d'administration de MKS PAMP SA, de GoldAvenue SA, et de MMTC PAMP (Indida) Limited,
5. Membre du Comité de finance de Médecins Sans Frontière Suisse – Genève
6. Membre du conseil de Fondation de Appel de Genève

FORMATION

BEP CAP de comptabilité
Diverses formations administratives et financières

PARCOURS PROFESSIONNEL

1978 - 1983 Bellemin-Noël Viandes Employé de bureau
1983 - 1985 D.I.G. Analyste programmeur
1985 - 1993 SOVIBER Trésorier et comptable
1993 - 2013 ROUTIN SA Secrétaire général (1993-1996) Directeur général adjoint en charge des finances, RH et services généraux (1996-2013)
2013 - Actuel TRIALP Directeur général

MANDATS

1. Membre du Conseil du Conseil d'Orientation et de Surveillance de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes
2. Président du comité des risques de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes
3. Membre du comité d'Audit de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes
4. Membre du comité de rémunération de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes
5. Président et administrateur de la Société Locale d'Epargne de Savoie de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes
6. Président Association La Rénoverie et R de Récup.
7. Vice-Président de l'Association



Andrea JOSS
Membre

FORMATION

ESCP-EAP – Master en Management

PARCOURS PROFESSIONNEL

2004-2020 Groupe BPCE Auditrice

1994-2000 Banque Populaire Atlantique / Grand Ouest

Directrice Finance et Juridique (2010-2016)

Directrice des risques et de la conformité (2016-2017)

Directrice des ingénieries (2017-2020)

2021-Actuel Caisse d'Epargne Rhône Alpes Membre du Directoire en charge des finance

MANDATS

1. Membre du Conseil de surveillance d'Aream Hotels
2. Présidente de CEPRAL Participations



Didier BRUNO
Membre

FORMATION

- Université Panthéon – Sorbonne – Maîtrise de sciences économiques
- Université Panthéon – Sorbonne – DESS de Banque et Finance

PARCOURS PROFESSIONNEL

1986-1990 Banque du Bâtiment et des Travaux Publics Chargé d'affaires

1990-1992 Crédit du Nord Chargé d'affaires

1997-2000 Banque Française du Commerce Extérieur (devenue Natixis) Chargé d'affaires

1997-2012 Natixis Directeur de centre d'affaires (1997-2000)

Portfolio Manager (2000-2002), Directeur régional (2002-2005), Directeur Cash Management (2005-2006), Directeur en charge de la ligne de métier cash management/gestion de trésorerie/trade et opérations de la clientèle (2006-2012).

2012- Actuel Caisse d'Epargne Rhône Alpes Membre du Directoire

MANDATS

1. Membre du Conseil de surveillance de Rhône Alpes PME Gestion
2. Membre du Conseil de surveillance de la Société trois vallées
3. Membre du Conseil de surveillance de SI Associés



Laurent STAFELBACH
Membre

FORMATION

- Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne – Master d'architecture
- IMD Lausanne – Executive MBA
- IMD Lausanne – Strategic Finance Program

PARCOURS PROFESSIONNEL

1982 - 1985 Bureau d'architecture Benoît de de Montmollin, Bienne

1985 - 1987 Service des bâtiments du canton de Berne, Berne

1988 - 1985 Frieden & Staffelbach SA, cabinet d'architecture Cofondateur et propriétaire

1995 - 1997 Vigier HoldingAG, Lutherbach Responsable immobilier

1998 - 2002 UBS, Zurich / Genève Gestionnaire d'actifs immobiliers

2002 - 2012 CFF Immobilier, Berne Membre de la Direction

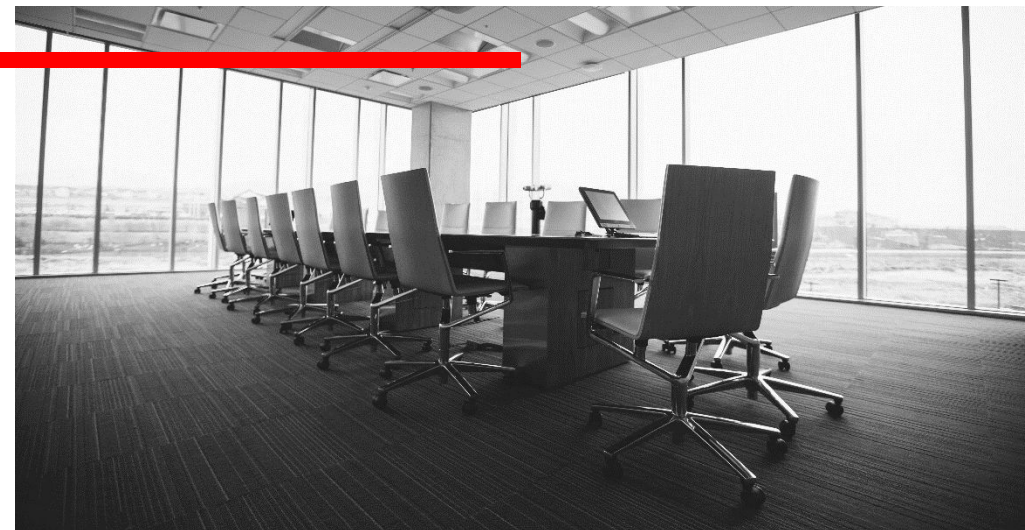
2012 - 2015 CFF Infrastructure, Lausanne, Direction générale du projet Léman 2030

2015 - 2016 Domicim, Lausanne, Administrateur délégué et CEO

2017 - Actuel Staffelbach & Partner Sàrl Co-CEO, associé

MANDATS

1. Membre du Conseil stratégique de Cully Jazz Festival
2. Membre du Conseil de fondation de Théâtre Kléber-Méleau, Renens
3. Membre du Conseil de fondation de Théâtre du Jorat, Mézières
4. Membre du Conseil d'administration du Groupe Gonset, Crissier



Fonctions du Conseil d'Administration

	Conseil d'administration	Comité d'audit	Comité de rémunération
Alain Denizot	Président		Membre
Hans Isler	Vice-Président	Président	
Jean-Louis Hofbauer	Membre		
Andrea Joss	Membre	Membre	
Didier Bruno	Membre		Membre
Laurent Staffelbach	Membre		Président

Comité de direction



Pascal DUCHAINE
Directeur Général

FORMATION

Cycle Advanced Management Program B.P.C.E
Cycle d'Études Supérieures des Affaires H.E.C
Cycle d'Études Supérieures de Banque du C.F.P.B
Ingénieur Université Technologie de Compiègne U.T.C

PARCOURS PROFESSIONNEL

2005 - 2009 Caisse d'Épargne Lorraine Champagne Ardenne Directeur du marché des entreprises, membre du comité de direction
2009 - 2018 Caisse d'Épargne Rhône Alpes Directeur du marché des entreprises, membre du comité exécutif (2009-2015) Directeur de l'Économie Locale, membre du comité exécutif (2015-2018)
2019 – Actuel Banque du Léman Directeur général



Bruno LAURENT
Directeur Général adjoint
Directeur administratif et financier

FORMATION

Université Paris Dauphine - Maîtrise de sciences de gestion
Institut National des Télécommunications – INT (Telecom Sud-Paris)
Université Laval, Canada – MBA
Expert-comptable diplômé

PARCOURS PROFESSIONNEL

2004 - 2010 Ernst & Young SA De Junior à Manager
2010 - 2014 Qatar National Bank, Genève Directeur financier, risques et crédit
2014 - Actuel Banque du Léman Directeur administratif et financier
Directeur général adjoint depuis 2015



Philippe BRUNIER
Directeur des opérations

FORMATION

Université Lyon III - License Administration des Entreprises & Sociétés
Université Lyon III - Maîtrise Finance et Gestion de Portefeuille

PARCOURS PROFESSIONNEL

1985 - 1986 Compagnie des Agence de Change (Lyon) Informaticien
1986 - 2014 Caisse d'Épargne Rhône Alpes Développeur, Chef de Projet, Directeur technique IT (1986-2004) Directeur de la Sécurité et de la Continuité (2004-2012) Directeur de Projets Système d'Information et Back-office (2012-2014)
2014 - Actuel Banque du Léman Directeur des opérations



David GEYNET
Directeur Commercial

FORMATION

Université du Maine – DESS de Gestion des entreprises d'économie sociale.
Université des Alpes – Maîtrise de gestion option finances comptabilité
Université de Savoie – DUT de gestion des entreprises

PARCOURS PROFESSIONNEL

1997-2001 Banque Laydernier (Annecy) Chargé d'affaires professionnels
2001 – 2004 Caisse d'Épargne des Alpes (Chambéry) Chargé d'affaires entreprises
2004 – 2013 Caisse d'Épargne Rhône Alpes (Chambéry et Annecy) Directeur de centres d'affaires entreprises
2013 – 2017 Caisse d'Épargne Rhône Alpes Directeur du marché des PME
2017 – 2019 Caisse d'Épargne Rhône Alpes Directeur des Engagements
2020 - Actuel Banque du Léman Directeur commercial

Indicateurs financiers 2022

Publication selon les
prescriptions sur les fonds propres

Circulaire FINMA 2016/1 Publication – banques

Position	Valeur au 31.12.2022 (CHF 1'000)	Valeur au 31.12.2021 (CHF 1'000)
Fonds propres pris en compte (CHF)		
Fonds propres de base durs (CET1)	81'000	78'697
Fonds propres de base (T1)	81'000	78'697
Fonds propres totaux	82'543	79'250
Positions pondérées en fonction des risques (RWA) (CHF)		
RWA	569'438	486'223
Exigences minimales de fonds propres (CHF)	45'555	40'712
Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % des RWA)		
Ratio CET1 (%)	14.2%	15.5%
Ratio de fonds propres de base (%)	14.2%	15.5%
Ratio de fonds propres globaux (%)	14.5%	16.3%
Exigences en volants en CET1 (en % des RWA)		
Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (%)	2.5%	2.5%
Volant de fonds propres anticyclique (art. 44a OFR) selon le standard minimal de Bâle (%)	1.6%	0.0%
Volant de fonds propres supplémentaire en vertu du risque systémique international ou national (%)	0.0%	0.0%
Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1 (%)	2.5%	2.5%
CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC) (%)	10.2%	10.2%
Ratios-cibles de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR (en % des RWA)		
Volant de fonds propres selon l'annexe 8 OFR (%)	2.5%	2.5%
Volant anticyclique de fonds propres (art. 44 et 44a OFR) (%)	1.6%	0.0%
Ratio-cible en CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	7.0%	7.0%
Ratio-cible en T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	8.5%	8.5%
Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	10.5%	10.5%
Ratio de levier Bâle III		
Engagement global (CHF)	1'464'505	1'275'975
Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	5.5%	6.2%
Ratio de liquidité à court terme LCR		
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	145'732	103'910
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	90'935	43'604
Ratio de liquidités, LCR (en %) du 4ème trimestre	160%	238%
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	121'128	113'773
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	87'255	58'501
Ratio de liquidités, LCR (en %) du 3ème trimestre	139%	194%
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	140'910	98'479
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	92'260	75'636
Ratio de liquidités, LCR (en %) du 2ème trimestre	153%	130%
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	128'104	99'178
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	49'870	64'033
Ratio de liquidités, LCR (en %) du 1er trimestre	257%	155%

Etats financiers 2022

Bilan

Actifs	Notes	31.12.2022	31.12.2021
CHF 1'000			
Liquidités		187'454	134'023
Créances sur les banques		79'101	99'781
Créances sur la clientèle	6.1	41'716	49'391
Créances hypothécaires	6.1	1'085'580	956'739
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	6.2	53'367	1'187
Comptes de régularisation	6.3	2'201	1'603
Participations		1'365	14
Immobilisations corporelles	6.4	4'224	5'027
Autres actifs	6.5	128	13'715
Total actifs		1'455'136	1'261'479

Passifs	Notes	31.12.2022	31.12.2021
CHF 1'000			
Engagements envers les banques		632'278	629'815
Engagements résultant des dépôts avec la clientèle		495'000	429'155
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	6.2	485	14'807
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage		186'000	104'000
Comptes de régularisation	6.3	6'434	4'028
Autres passifs	6.5	52'296	324
Provisions	6.7	1'644	654
Capitaux propres			
Capital social	6.8	106'000	106'000
Perte reportée		-27'304	-27'909
Bénéfice de l'exercice		2'303	605
Total des capitaux propres		80'999	78'696
Total passifs		1'455'136	1'261'479

Opérations hors bilan

	Notes	31.12.2022	31.12.2021
CHF 1'000			
Engagements irrévocables	6.1	6'149	42'853
Engagements conditionnels	7.1	3'418	1'950

Compte de résultat

	Notes	2022	2021
CHF 1'000			
Résultat des opérations d'intérêts			
Produit des intérêts et des escomptes		13'129	9'890
Charges d'intérêts	8.2	-1'597	1'780
Résultat brut des opérations d'intérêts		11'532	11'670
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		-559	-2'315
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts		10'973	9'356
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service			
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement		34	18
Produit des commissions sur les opérations de crédit		208	203
Produit des commissions sur les autres prestations de service		2'470	1'797
Charges de commissions		-434	-256
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		2'278	1'761
Résultat des opérations de négoce	8.1	6'251	4'293
Charges d'exploitation			
Charges de personnel	8.3	-7'259	-6'128
Autres charges d'exploitation	8.4	-6'988	-7'882
Sous-total charges d'exploitation		-14'247	-14'010
Bénéfice Brut		5'254	1'400
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles		-1'490	-1'375
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes		-1'036	-19
Résultat opérationnel		2'728	7
Produits extraordinaires	8.5	-	1'057
Charges extraordinaires		-	-11
Impôts	8.6	-425	-448
Bénéfice de l'exercice		2'303	605
Bénéfice de l'exercice		2'303	605
Perte reportée		-27'304	-27'909
Perte au bilan		-25'001	-27'304

Emploi du bénéfice au bilan

Perte reportée avant répartition du bénéfice	-27'304	-27'909
Bénéfice de l'exercice	2'303	605
Report à nouveau	2'303	605
Perte reportée après répartition du bénéfice	-25'001	-27'304

Etat des capitaux propres

	Capital social	Pertes reportées	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 31.12.2021	106'000	-27'304		78'696
Augmentation de capital	-	-	-	-
Bénéfice (+) / Perte (-) (résultat de la période)	-	-	2'303	2'303
Capitaux propres au 31.12.2022	106'000	-27'304	2'303	80'999



Note aux états financiers

1. Raison sociale, forme juridique et siège

La Banque du Léman (la «Banque»), société anonyme de droit suisse, est une banque de détail, filiale à cent pour cent de la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes, banque française membre du groupe BPCE. Son siège est situé à Genève, rue F. Bonivard 12. Elle offre une gamme complète de services de banque de détail.

Au 31 décembre 2022, la Banque avait 50.8 employés à plein temps (2021 : 42.6).

2. Principes de comptabilisation et d'évaluation

2.1 Principes généraux

Les états financiers, la comptabilité et les comptes de la Banque sont élaborés en conformité avec les dispositions du code des obligations et des statuts, de la législation bancaire, ainsi qu'aux directives de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA. La banque applique les prescriptions comptables pour les banques, les maisons de titres, les groupes et conglomérats financiers, transcrites dans l'ordonnance de la FINMA sur l'établissement et la présentation des comptes (OEPC-FINMA) entrée en vigueur le 1er janvier 2020 et la circulaire 2020/1 de la FINMA. Les comptes annuels ont été établis de façon qu'un tiers puisse s'en faire une opinion fondée, soit un boucllement individuel statutaire avec présentation fiable, et selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

2.2 Saisie des opérations

Toutes les opérations menées jusqu'à la date d'établissement du bilan sont enregistrées et évaluées quotidiennement selon des principes reconnus. Les résultats de ces opérations figurent dans le compte de résultat. Les opérations effectuées (y compris les opérations monétaires et les opérations sur titres au comptant) vont au bilan à la date de conclusion de l'opération (comptabilité à la date d'opération).

2.3 Délimitation dans le temps

Les produits et charges sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont acquis ou courus, ou qu'ils ou elles sont engagés, et enregistrés dans les comptes de l'exercice concerné, et non lors de leur encaissement ou de leur paiement. Des comptes de régularisation sont utilisés pour garantir que les produits et charges correspondent à la période de comptabilisation pertinente.

2.4 Transactions en devises

Les opérations sur devises en cours de l'exercice sont converties au taux en vigueur au moment où l'opération est comptabilisée. Les gains et pertes découlant des opérations sur devises figurent dans le compte de résultat, sous le poste résultat des opérations de négoce, comme étant réalisés au cours de la période.

Les actifs et passifs en devises existant à la fin de l'exercice ont été convertis en francs suisses au taux de change de la devise à la fin de l'exercice, son effet étant aussi enregistré dans le résultat des opérations de négoce. Les taux de change utilisés pour la conversion des principales monnaies étrangères à la date de clôture sont les suivants :

	31.12.2022	31.12.2021
USD CHF	0.9246	0.9114
GBP CHF	1.1119	1.2300
EUR CHF	0.9858	1.0336

2.5 Liquidités et créances sur les banques

Ces montants figurent au bilan à la valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition, déduction faite des correctifs de valeur individuels pour créances compromises.

2.6 Prêts et avances à la clientèle

Les prêts et avances à la clientèle sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Les créances sur la clientèle en souffrance font l'objet d'une évaluation individuelle et le cas échéant d'un correctif de valeur individuel comptabilisé à la valeur nominale, qui est porté directement en déduction de cette rubrique, et qui équivaut à la partie de la créance qui n'est pas couverte par des sûretés, et ce dès l'instant où cette créance apparaît compromise.

En cas de rupture anticipée d'un crédit, des indemnités peuvent être dues. Elles sont intégralement reconnues au résultat à la date d'exigibilité.

2.7 Participations

Sont considéré comme participation, les titres de participation émis par des entreprises, que la Banque détient dans l'intention d'un placement durable, indépendamment de la part donnant droit à des voix.

Les participations sont évaluées individuellement, à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections économiquement nécessaires. La Banque examine à chaque date du bilan si la valeur des participations est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. Si elle observe de tels signes, la Banque détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable. S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles ».

Les gains réalisés lors de l'aliénation de participations sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

2.8 Immobilisations corporelles

Les immobilisations figurent au bilan à leur prix de revient et sont amorties en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire sur une période correspondant à la durée de vie économique utile estimée des divers types d'actifs. Les durées de vie économique utile estimées sont les suivantes:

Mobilier	5 ans
Améliorations des locaux loués	10 ans
Logiciels et équipement informatique	3 ans
Développements informatiques relatifs au système informatique bancaire	5 ans

Les valeurs comptables sont réexaminées à chaque date de clôture, en vue d'identifier un indicateur de dépréciation. Si une telle indication existe, la valeur utile de l'actif est estimée. Une perte sur dépréciation est enregistrée au débit de la rubrique « Correction de valeur sur participations, amortissements sur immobilisation et valeurs immatérielles » dans le compte de résultat chaque fois que les valeurs comptables dépassent les valeurs utiles.

2.9 Engagements envers les banques et engagements résultants des dépôts avec la clientèle

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale.

2.10 Provisions

Les risques potentiels identifiables et estimables existant à la date du bilan donnent lieu à des correctifs de valeur et provisions, déterminés sur une base individuelle et prudente. Ces risques sont régulièrement examinés par le Comité de Direction. Si des correctifs de valeurs et provisions sont considérés nécessaires, ils sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque le risque est identifié. Les provisions peuvent comporter des réserves latentes.

2.11 Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage

Les emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage comprennent les prêts accordés par la Banque suisse de lettres de gage (Pfandbriefbank). Ils sont évalués à la valeur nominale; l'agio ou le disagio éventuel est enregistré dans les « Comptes de régularisation » et réparti sur la durée de la créance (accrual method) dans la rubrique « Charges d'intérêts ».

2.12 Instruments financiers dérivés et valeurs de remplacement d'instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés comprennent les options, les futurs et les swaps sur actions, indices boursiers, devises, matières premières et taux d'intérêt, forward rate agreements et contrats à terme sur devises, titres et matières premières.

Les instruments financiers dérivés sont enregistrés à leur juste valeur. La juste valeur représente le prix disponible sur un marché liquide et efficient. La valeur de remplacement brute des contrats de dérivés reflète la juste valeur de toutes les opérations non dénouées à la date de clôture. La valeur de remplacement positive est inscrite à l'actif et la valeur de remplacement négative au passif.



Opérations de couverture

Dans le cadre de la gestion de son bilan, la Banque utilise des instruments financiers dérivés pour la couverture du risque de taux d'intérêts. Par défaut, les profits et les pertes réalisés et non réalisés sont enregistrés sous "Résultat net des opérations de négoce". Si les instruments financiers dérivés sont mis en œuvre à des fins de couverture, les profits et les pertes réalisés et non réalisés sont alors enregistrés dans un compte de compensation au bilan pour autant qu'aucune adaptation de valeur de l'opération de base ne soit comptabilisée. Le solde du compte de compensation est présenté sous « Autres actifs » ou « Autres passifs ». A défaut, si une adaptation de valeur est saisie au niveau de l'instrument de base qui est couvert, la modification de la valeur de l'instrument de couverture est enregistrée dans la même rubrique du compte de résultat.

Quant aux valeurs de remplacement des instruments financiers dérivés, elles sont calculées et comptabilisées pour prendre en compte le coût ou le gain qui résulterait d'une éventuelle défaillance de la contrepartie. Sont comptabilisées au bilan dans cette rubrique les valeurs de remplacement positives (à l'actif) et négatives (au passif) de l'ensemble des instruments financiers dérivés ouverts à la date du bilan résultant d'opérations pour propre compte et pour le compte de clients, et ce indépendamment du traitement par le compte de résultat.

2.13 Impôts

Les impôts usuels sur le revenu et le capital de la période correspondante sont déterminés conformément aux dispositions fiscales en vigueur. Les impôts impayés sont enregistrés comme une charge fiscale de la période comptable au cours de laquelle le profit correspondant a été dégagé ou le capital correspondant existait. Ils figurent au passif du bilan sous "Compte de régularisation". Aucun impôt différé n'est reconnu.

2.14 Engagements conditionnels et engagements irrévocables

Ces opérations sont enregistrées dans le hors bilan à leur valeur nominale.

2.15 Événements significatifs survenus après la date du bilan

Il n'y a pas d'événement significatifs survenus après la date du bilan.

3. Principes de gestion du risque

La limitation et la gestion des risques font partie des priorités des organes de la Banque. Ils ont mis en place une organisation afin d'identifier, mesurer, gérer, contrôler et surveiller les risques. Les principaux éléments de la gestion des risques sont :

- une politique de risque globale,
- l'application de principes reconnus pour la mesure et gestion des risques,
- la définition de différentes limites de risques accompagnées d'une surveillance et d'un reporting correspondant,
- un reporting ponctuel et global sur tous les risques.

La gestion des risques se fonde sur la politique générale de risque de la Banque et l'ensemble des politiques et procédures mises en place. Les politiques de risque sont réexaminées périodiquement par la Direction et approuvées par le Comité d'audit et le Conseil d'administration. Le Comité de Direction, le Comité d'audit et le Conseil d'administration procèdent trimestriellement à un suivi des risques.

Le Conseil d'administration a la responsabilité finale de la gestion des risques au sein de la Banque. Le respect des politiques et procédures s'appuie sur des examens périodiques effectués au sein des différents départements de la Banque (1er niveau de défense), par le département Contrôle interne (2ème niveau de défense) et par l'audit interne (3ème niveau de défense). Les résultats de ces examens sont discutés avec la Direction et des résumés en sont présentés au Comité d'audit et au Conseil d'administration.

L'objectif consiste à s'assurer que tous les risques associés aux activités bancaires sont identifiés, évalués et contrôlés correctement et ponctuellement. La Banque attache une grande importance à la force et à la qualité des ressources humaines, des systèmes informatiques, de l'infrastructure et de la culture du risque de l'entreprise, afin d'assurer un processus de gestion du risque sain et efficace.

Des limites spécifiques sont attribuées aux différents types de risques et le respect de ces limites est contrôlé régulièrement.

Un suivi régulier de la situation et des performances financières, des modifications réglementaires et des questions de risque global permet au Comité de Direction d'être tenu régulièrement au courant de la situation financière de la Banque, de sa liquidité et de ses résultats.

En termes de structure d'organisation, la Banque a trois niveaux de gestion du risque / de responsabilité de contrôle du risque:

1. Orientation et supervision générales, effectuées par le Conseil d'administration, qui est responsable de la détermination de la politique générale du risque et de la stratégie de gestion du risque (vision du risque, appétit pour le risque, normes de contrôle du risque).
2. Direction et supervision du risque par le Comité de Direction (formulation et mise en œuvre des stratégies de gestion du risque).
3. Contrôle du risque, principalement par le premier niveau de défense et par le Département du risque, sous la responsabilité du Directeur général.

3.1 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'un client ou qu'une contrepartie d'un actif financier ne remplisse pas ses obligations contractuelles et cause une perte financière à la Banque. Il découle principalement des prêts et avances de la Banque, des sommes dues par des banques et des placements financiers. Le risque de crédit comprend le risque de défaut, le risque de transfert, le risque pays et la concentration excessive de l'exposition.

Le risque de défaut est contrôlé par des enquêtes strictes sur les contreparties et par la garantie que toutes les expositions significatives sont couvertes par une garantie adéquate.



Avance à la clientèle

Structure d'autorisation

La Banque a mis en place une structure d'autorisations et de limites d'approbation et de renouvellement des facilités de crédit dépendante de différentes variables de risque. Dans le cadre d'octroi de crédits hypothécaires, la Banque respecte notamment les principes édictés par l'Association Suisse des Banquiers dans sa Directive relative à l'examen, l'évaluation, et le traitement des crédits garantis par gage immobilier. Le comité des engagements de la Banque examine les demandes et autorise les opérations en fonction des délégations ainsi que de la politique définie.

Les crédits commerciaux sont revus annuellement. Les crédits hypothécaires, et notamment les garanties sous-jacentes, font l'objet d'une revue périodique définie en fonction du taux d'avance et de la nature du bien gagé.

Montant et taux d'avance

Le montant des prêts est fonction de la capacité du client à assumer le service de la dette et de la valeur des gages retenue par la Banque.

Garanties

La Banque atténue le risque de crédit en obtenant des garanties réelles sous forme de garanties hypothécaires ou d'actifs escomptables placés à la Banque. Si elle juge la solidité financière d'un emprunteur excellente, elle peut lui octroyer un prêt en blanc.

Dans le cadre de son activité de crédit hypothécaire et selon la valeur de la garantie prise, la Banque recourt notamment à des experts immobiliers externes afin d'obtenir ou mettre à jour la valeur des biens pris en garantie.

Suivi

Les crédits - y compris la valeur des garanties - font l'objet d'un suivi régulier et, lorsqu'un problème est identifié, la Banque prend des mesures de correction.

Exposition envers les banques

Dans le cas de contreparties bancaires et similaires, le risque de crédit est géré en fixant des limites de trésorerie, de positions nostro, de garanties, de devises. Ces limites sont vérifiées régulièrement. Les risques de crédit envers les établissements bancaires ne sont contractés que vis-à-vis de contreparties dont la solvabilité apparaît établie. Une revue régulière de la qualité de ces contreparties et des limites mises en place est effectuée.

Au 31 décembre 2022, l'exposition de la Banque envers des contreparties bancaires peut se résumer comme suit :

Contrepartie notée AA/Aa/Aa* :	kCHF 22
Contrepartie notée A/A/A* :	kCHF 78'366
Contrepartie non notée :	kCHF 713

* Selon notation Standard & Poor's / Moody's / Fitch

3.2 Risques de marché

Le risque de marché est le risque que les produits de la Banque et/ou la valeur d'un instrument financier fluctuent en raison de changements dans les prix du marché tels que les taux d'intérêt, les taux de change des devises et les prix de marché des actions.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité ou de financement est le risque que la Banque rencontre des difficultés à remplir les obligations associées à des engagements financiers.

Les risques de liquidité sont contrôlés conformément aux exigences réglementaires. La Banque conserve en permanence des liquidités suffisantes.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt provient des instruments financiers portant intérêt et reflète la possibilité que les taux d'intérêt affectent négativement la valeur des instruments financiers et du produit correspondant. L'exposition aux risques de taux provient de la non-symétrie des échéances de taux et des volumes actifs avec les refinancements passifs. Ces asymétries sont à l'origine de ce risque et provoquent des effets sur les produits des intérêts ainsi que sur la valorisation des fonds propres de la Banque.

Les positions bancaires et clientèle sans échéance de taux fixe ou à vue sont modélisés afin de répliquer au mieux la réalité des changements de taux effectués lors de mouvements de taux sur les marchés. Ces modèles sont revus périodiquement et adaptés aux conditions de marché si nécessaire.

La politique de risques de taux est approuvée par le Conseil d'administration qui en délègue le contrôle opérationnel à la Direction de la Banque. Conformément aux prescriptions légales, l'effet sur les revenus (à court terme) et l'effet sur la valeur (à long terme) d'une fluctuation des taux d'intérêt font l'objet de limites internes définies par le Conseil d'administration et gérés opérationnellement par la Direction de la Banque. La Banque veille à une concordance des échéances entre prêts et emprunts et gère les éventuelles impasses de taux en recourant notamment à des instruments financiers dérivés. Au 31 décembre 2022, kCHF 650'000 de contrats de swaps de taux ont ainsi été souscrits.

Risque de changement de taux d'intérêt dans le portefeuille de la Banque

Des simulations statiques et dynamiques sont effectuées afin de surveiller les risques de valeur sur les fonds propres et de revenus sur la marge d'intérêts en fonction de différents scénarios de taux (stress tests).

Au 31 décembre 2022, en cas de variation de la courbe des taux d'intérêt appliquée à l'ensemble des positions à taux variable, la valeur de marché des fonds propres de la Banque varierait entre kCHF 3'201 (en cas de hausse parallèle des taux de 150 points de base) et -kCHF 2'812 (en cas de baisse parallèle des taux de 150 points de base). Selon les mêmes scénarios, l'impact sur les revenus à 12 mois serait respectivement de +kCHF 1'389 et -kCHF 1'371.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison de modifications des taux de change ; il découle des instruments financiers libellés dans une devise étrangère. La monnaie de référence de la Banque est le franc suisse.

Le risque de change est contrôlé par l'utilisation de limites d'exposition journalières et par un examen quotidien de la position de change pour chaque devise. L'objectif global est de réduire l'exposition aux devises à un minimum.

3.3 Risques opérationnels

Le risque opérationnel est celui d'une perte directe ou indirecte découlant d'une grande variété de causes liées aux processus, personnel, technologie et infrastructure de la Banque et de facteurs externes autres que les risques de crédit et de marché. Les risques opérationnels découlent de toute l'activité de la Banque et tous les départements y sont confrontés. La Banque cherche à gérer le risque opérationnel de manière à équilibrer la prévention de pertes financières et de dommages à la réputation de la Banque et le rapport coût-efficacité global. Ces risques sont traités au moyen d'un ensemble de politiques et de procédures mises en place pour identifier, évaluer, suivre, contrôler, gérer et rendre compte des risques. Si nécessaire, le risque est atténué par une assurance.

3.4 Risque compliance

Le risque de non-conformité (compliance) correspond au risque de sanction légale et réglementaire ainsi qu'au risque de pertes financières ou d'atteinte à la réputation de la banque qui pourraient découler d'un manquement au respect des prescriptions, normes et règles en vigueur. Le département Conformité a pour objectif de préserver la réputation de la banque et de s'assurer qu'elle respecte en tout temps la législation en vigueur. Pour ce faire, le département assure une veille réglementaire, notamment pour tout ce qui est lié aux activités transfrontalières et à la fiscalité (y compris internationale) et vérifie que les directives et règlements internes sont bien en ligne avec ces dispositions. La lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, le respect des sanctions internationales et la vigilance quant au risque de fraude font également partie des priorités du département.

4. Politique d'affaires en matière d'instruments financiers dérivés et de comptabilité de couverture

Les instruments financiers dérivés sont principalement utilisés par la Banque dans le cadre de la gestion de ses risques ALM.

Conformément à sa politique en matière de gestion des risques ALM, la Banque limite son exposition au risque de taux d'intérêt en recourant notamment à des instruments financiers dérivés de type IRS (Interest Rate Swap) ou Swaptions, ceci afin de réduire les éventuelles impasses de taux d'intérêts générées par l'activité de crédit à la clientèle et son refinancement sur le marché.

L'efficacité des couvertures est mesurée initialement lors de chaque réalisation d'opérations de couverture et est revue annuellement. L'efficacité est réalisée en comparant le résultat estimé qui sera dégagé par l'instrument de couverture avec celui du sous-jacent. Les opérations ne remplissant plus ou seulement partiellement leur fonction de couverture sont assimilées, pour leur fraction inefficace, à des opérations de négoce et traitées comme telles. Un suivi strict des positions est réalisé par le département Risques de la Banque afin de s'assurer de l'efficacité de la couverture. Le résultat de la couverture est discuté trimestriellement au sein du Comité ALM.

5. Externalisation

Depuis le 1er janvier 2021, la Banque externalise la gestion, le développement et l'entretien de son logiciel bancaire (Finnova), ainsi que ses activités de back office, à la société Swisscom AG, en Suisse, qui est l'une des principales sociétés d'externalisation de ces services pour les banques sur le marché suisse.

Depuis le 1er janvier 2021, la Banque externalise également une partie de ses activités liées au trafic des paiements ainsi qu'à la surveillance de ses transactions dans le cadre de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme à la banque Entris Banking AG, en Suisse.

Les services externalisés font l'objet d'un contrat de prestation de services détaillé et sont contrôlés via des rapports de résultats de qualité fréquents ainsi que via un suivi de la Banque.



6.1 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

Prêts (avant compensation avec les corrections de valeurs)

CHF 1'000	Nature des couvertures			Total
	Couverture hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
Créances sur la clientèle	4'030	20'916	19'871	44'817
Créances hypothécaires	1'083'610	-	1'970	1'085'580
- immeubles d'habitation	1'021'930	-	87	1'022'017
- immeubles commerciaux et autres	61'680	-	1'883	63'563
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)	1'087'640	20'916	21'841	1'130'397
<i>Année précédente</i>	963'381	25'585	19'706	1'008'672
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)	1'087'340	18'115	21'841	1'127'296
<i>Année précédente</i>	963'252	25'585	17'293	1'006'130

Hors bilan

CHF 1'000				
Engagements conditionnels	-	1'437	1'981	3'418
Engagements irrévocables*	-	-	6'149	6'149
Total du hors bilan	-	1'437	8'130	9'567
<i>Année précédente</i>	-	997	43'806	44'803

* inclus k CHF 4'599 d'engagements vis-à-vis de la clientèle et k CHF 1'550 de garantie des dépôts

Créances compromises

CHF 1'000	Valeur estimée de réalisation des sûretés		Correctifs de valeurs individuels
	Montant brut	Montant net	
Total créances compromises	5'274	2'173	3'101
<i>Année précédente</i>	4'908	2'366	2'542



6.2 Présentation des instruments financiers dérivés

Instruments financiers dérivés						
CHF 1'000	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
Instrument de taux						
Swaps	-	-	-	52'076	134	650'000
Devises/métaux précieux						
Contrats à terme	1'113	-	61'418	-	-	-
Swaps de devises	178	351	124'136			
Total	1'291	351	185'554	52'076	134	650'000
Année précédente	961	247	68'895	225	14'560	59'000

La Banque n'effectue pas de netting des valeurs de remplacements positives et négatives.

Répartition selon les contreparties			
CHF 1'000	Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
Valeurs de remplacement positives	-	52'254	1'113
Valeurs de remplacement négatives	-	485	-

6.3 Comptes de régularisation

Comptes de régularisation actif	31.12.2022	31.12.2021
CHF 1'000		
Créances rattachées intérêts positifs	14	9
Créances rattachées intérêts négatifs à recevoir	326	742
Autres	1'861	852
Total	2'201	1'603
Comptes de régularisation passif	31.12.2022	31.12.2021
CHF 1'000		
Dettes rattachées - intérêts positifs	1'977	330
Autres charges à payer	4'457	3'698
Total	6'434	4'028

6.4 Présentation des immobilisations corporelles

	Valeur d'acquisition	Amort. cumulés	Valeur comptable au 31.12.2021	Invest. / Désinvest. en 2022	Amort. En 2022	Valeur comptable au 31.12.2022
CHF 1'000						
Amélioration des locaux loués	3'582	2'548	1'034	138	367	805
Mobilier	542	486	56	65	33	88
Equipeement informatique	247	195	52	7	29	30
Logiciels	6'715	6'591	124	274	124	274
Migration informatique	6'597	2'836	3'761	203	937	3'027
Total immo. Corporelles	17'683	12'656	5'027	687	1'490	4'224

Engagements résultant de leasing d'exploitation au 31.12.2022 : kCHF 4'154 (dont avec échéance inférieure à un an : kCHF 962) dont :

- Loyers d'exploitation : kCHF 4'102 (dont kCHF 928 à moins d'un an)
- Location de véhicules : kCHF 52 (dont kCHF 34 à moins d'un an)



6.5 Répartition des autres actifs et autres passifs

Autres actifs	31.12.2022	31.12.2021
CHF 1'000		
Compte de compensation	-	13'709
Actifs divers	128	6
Total	128	13'715

Autres passifs	31.12.2022	31.12.2021
CHF 1'000		
Compte de compensation	52'055	-
Impôts indirects	105	15
Passifs divers	135	309
Total	52'295	324

La variation du compte de compensation entre le 31.12.2021 (-CHF 13'709k) et le 31.12.2022 (+CHF 52'055k) est la conséquence de la revalorisation au bilan des swaps de taux d'intérêts considérés comme instruments de couverture, ceci dans un contexte de remontée des taux d'intérêts CHF.

6.6 Indications relatives à la situation économique des institutions de prévoyance

La Banque du Léman est affiliée à la Fondation collective LPP de la fondation Avena - Fondation BCV 2ème pilier, depuis avril 2014.

La Banque possède deux plans à primauté de cotisations (2ème pilier) fourni par la Fondation Avena, fondation BCV 2ème pilier, le premier assurant les employés de la Banque, le second assurant les membres de la Direction. Ces plans de pension sont structurés en tant que Fondations LPP collectives et les prestations sont les suivantes:

- Risque - décès, incapacité, vieillesse
- Epargne retraite

Le taux estimé de couverture de ces plans était au 31.12.2022 de 101.4% (2021 : 115.0%)

	31.12.2022	31.12.2021
CHF 1'000		
Engagements envers les propres institutions de prévoyance	-	-

Présentation de l'avantage / engagement économique et des charges de prévoyance

	Excédent/ insuffisance de couverture au 31.12.2022	Part économique de la banque 31.12.2022	31.12.2021	Modification de la part économique par rapport à l'année précédente (avantage/ engagement économique)	Cotisations payées 2022	Charges de prévoyance dans les charges de personnel 2022	2021
CHF 1'000							
Plans de prévoyance sans excédent ni insuffisance	-	-	-		976	584	509

6.7 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence

	Solde au 31.12.2021	Utilisations conformes au but	Reclasse- fication	Différence de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Solde au 31.12.2022
CHF 1'000								
Autres provisions	654	-	-	-	-	990	-	1'644
Total	654	-	-	-	-	990	-	1'644
Total provisions	654	-	-	-	-	990	-	1'644

Corrections de valeur pour risques de défaillance et risque-pays	2'542	52	-	-	-	611	-	3'101
dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	2'542	52	-	-	-	611	-	3'101

La Banque a constaté en 2021 un défaut de paiement de deux sociétés détenues et gérées par le même actionnaire. L'exposition de la Banque est de kCHF 2'190 sur la première société qui a été mise en faillite à l'été 2021 puis liquidée en 2022. Une action légale est en cours contre le dirigeant actionnaire mais les espoirs de récupération sont faibles. En conséquence la Banque a estimé prudent de déprécier l'intégralité de l'exposition dès l'exercice 2021. L'exposition de la Banque sur la seconde société est de kCHF 2'365k, couvert par une hypothèque de 1er rang sur un bien immobilier dont la valeur vénale mise à jour fin 2022 est estimée à CHF 1'750k. En conséquence, une dépréciation d'actif de CHF 580k a été reconnue durant l'exercice 2022. Une action légale est actuellement en cours pour exécuter la garantie.

6.8 Capital social

CHF 1'000	31.12.2022			31.12.2021		
	Valeur nominale	Nombre d'unités	Capital portant dividendes	Valeur nominale	Nombre d'unités	Capital portant dividendes
Capital social	106'000	106'000	106'000	106'000	106'000	106'000
Total	106'000	106'000	106'000	106'000	106'000	106'000
dont capital non libéré	-	-	-	-	-	-

6.9 Créances et engagements envers des parties liées

CHF 1'000	Créances		Engagements	
	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021
Participants qualifiés	16'474	73'022	543'100	562'943
Sociétés du groupe	108'403	16'641	47'762	15'124
Affaires d'organes	915	933	1'119	536
Total	125'792	90'596	591'981	578'603

Les conditions de taux d'intérêt appliquées aux créances et engagements envers les parties liées sont conformes aux pratiques de marché.

6.10 Participants significatifs

Propriétaires significatifs de capital et groupes de propriétaires de capital liés par des conventions de vote

CHF 1'000	31.12.2022		31.12.2021	
	Nominal	Participation	Nominal	Participation
Caisse d'Epargne Rhône Alpes	106'000	100%	106'000	100%

La Caisse d'Epargne Rhône Alpes est détenue par 13 Sociétés Locales d'Epargne françaises, dont 5 détiennent une participation qualifiée (SLE de Lyon, Région grenobloise, Beaujolais Val de Saône, Haute-Savoie et Ain).

6.11 Structure des échéances des instruments financiers

Actifs / Instruments financiers	A vue	Dénouable	Jusqu'à 3 mois	de 3 à 12 mois	de 12 mois à 5 ans	Plus de 5 ans	Immobilisés	Total
CHF 1'000								
Liquidités	187'454	-	-	-	-	-	-	187'454
Créances sur les banques	79'101	-	-	-	-	-	-	79'101
Créances sur la clientèle	88	11'883	151	851	21'416	7'327	-	41'716
Créances hypothécaires	231	74'958	5'006	23'224	381'680	600'481	-	1'085'580
Valeur de remplacement positives d'instruments financiers	53'367	-	-	-	-	-	-	53'367
Total	320'241	86'841	5'157	24'075	403'096	607'808	-	1'447'218
Année précédente	235'303	67'376	10'095	17'727	293'261	617'358	-	1'241'120

Fonds étrangers / instruments financiers								
CHF 1'000								
Engagements envers les banques	55'693	25'598	90'487	205'500	229'000	26'000	-	632'278
Engagements résultant des dépôts avec la clientèle	294'750	-	72'455	38'115	82'655	7'025	-	495'000
Valeur de remplacement négatives d'instruments financiers	485	-	-	-	-	-	-	485
Emprunts et prêts des lettres de gage	-	-	-	-	54'000	132'000	-	186'000
Total	350'928	25'598	162'942	243'615	365'655	165'025	-	1'313'763
<i>Année précédente</i>	<i>281'829</i>	<i>21'542</i>	<i>94'863</i>	<i>315'902</i>	<i>338'615</i>	<i>125'026</i>	<i>-</i>	<i>1'177'777</i>



6.12 Répartition des actifs et passifs entre la suisse et l'étranger

Actifs	31.12.2022		31.12.2021	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
CHF 1'000				
Liquidités	187'454	-	134'023	-
Créances sur les banques	7'194	71'907	9'548	90'233
Créances sur la clientèle	38'136	3'580	44'218	5'173
Créances hypothécaires	1'017'822	67'758	901'241	55'498
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	-	53'367	-	1'187
Compte de régularisation	1'875	326	909	694
Participation	1'365	-	14	-
Immobilisations corporelles	4'224	-	5'027	-
Autres actifs	128	-	-	13'715
Total actifs	1'258'198	196'938	1'094'980	166'500

Passifs	31.12.2022		31.12.2021	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
CHF 1'000				
Engagements envers les banques	43'424	588'854	68'451	561'364
Engagements résultant des dépôts avec la clientèle	338'090	156'910	248'471	180'684
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	-	485	-	14'807
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	186'000	-	104'000	-
Comptes de régularisation	5'253	1'181	3'853	175
Autres passifs	240	52'056	324	-
Provisions	1'644	-	654	-
Capitaux propres				
Capital social	106'000	-	106'000	-
Perte reportée	-27'304	-	-27'909	-
Bénéfice de l'exercice	2'303	-	605	-
Total des capitaux propres	80'999		78'696	
Total passifs	655'650	799'486	504'449	757'030

6.13 Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile)

Actifs	31.12.2022		31.12.2021	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
CHF 1'000				
Suisse	1'258'198	86.5%	1'094'980	86.8%
France	185'694	12.8%	163'259	12.9%
Allemagne	-	0.0%	3'238	0.3%
Autres	11'244	0.8%	2	0.0%
Total	1'455'136	100.0%	1'261'479	100.0%

6.14 Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque)

Actifs	31.12.2022		31.12.2021	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
CHF 1'000				
Notation Moody's				
Aaa	-	0%	3'238	2%
Aa2	185'694	94%	163'259	98%
Autres	11'244	6%	2	0%
Total	196'938	100%	166'499	100%

6.15 Répartition des actifs et passifs selon les monnaies les plus importantes

Actifs				
CHF 1'000	CHF	EUR	Autres	Total
Liquidités	187'326	128	-	187'454
Créances sur les banques	4'414	72'039	2'648	79'101
Créances sur les clients	32'730	8'986	-	41'716
Créances hypothécaires	1'065'207	20'373	-	1'085'580
Valeurs de remplacement positives	53'367	-	-	53'367
Compte de régularisation	2'201	-	-	2'201
Participations	1'365	-	-	1'365
Immobilisations corporelles	4'224	-	-	4'224
Autres actifs	128	-	-	128
Total des actifs bilantaires	1'350'962	101'526	2'648	1'455'136
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	61'333	124'136	-	185'469
Total	1'412'295	225'662	2'648	1'640'605

Passifs				
CHF 1'000	CHF	EUR	Autres	Total
Engagements envers les banques	582'684	49'594	-	632'278
Engagements résultant des dépôts avec la clientèle	378'888	113'760	2'352	495'000
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	485	-	-	485
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	186'000	-	-	186'000
Comptes de régularisation	6'434	-	-	6'434
Autres passifs	52'287	9	-	52'296
Provisions	1'644	-	-	1'644
Capital social	106'000	-	-	106'000
Bénéfice reporté/perte reportée	-27'304	-	-	-27'304
Bénéfice/perte (résultat de la période)	2'303	-	-	2'303
Total des passifs bilantaires	1'289'421	163'363	2'352	1'455'136
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en option sur devise	124'136	61'333	-	185'469
Total	1'413'557	224'696	2'352	1'640'605

Position nette par devise			
CHF 1'000	CHF	EUR	Autres
	-1'262	966	296

7. Informations relatives au hors-bilan

7.1 Créances et Engagements conditionnels

	31.12.2022	31.12.2021
CHF 1'000		
Engagements de couverture de crédit et similaires	3'418	1'950
<i>Cautions</i>	<i>3'418</i>	<i>1'950</i>
Total des engagements conditionnels	3'418	1'950

	31.12.2022	31.12.2021
CHF 1'000		
Créances conditionnelles résultant des reports de pertes fiscales	20'084	27'234
Total des créances conditionnelles	20'084	27'234

Au 31 décembre 2022, la Banque bénéficie de CHF 20'084k de pertes fiscalement reportables (2021: 27'234k). La Banque estime pouvoir utiliser cette créance à hauteur de CHF 6'748k d'ici au 31 décembre 2024 (dernière année de reportabilité).

8. Informations relatives au compte de résultat

8.1 Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

Résultat de négoce provenant des:	2022	2021
CHF 1'000		
Devises	6'251	4'293
Total	6'251	4'293

8.2 Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique Produits des intérêts et des escomptes ainsi que des intérêts négatifs significatifs

Pour l'exercice 2022, la Banque a reconnu kCHF 1'400 (kCHF 2'251 en 2021) d'intérêts négatifs sur les opérations de refinancement. Ces intérêts négatifs ont été comptabilisés en revenu dans le compte « charges d'intérêts ».

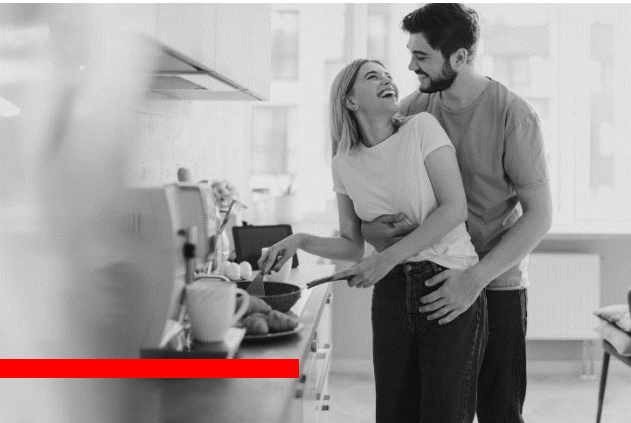
Pour l'exercice 2022, la Banque a reconnu kCHF 102 (kCHF163 en 2021) d'intérêts négatifs sur des éléments d'actif. Ces intérêts négatifs ont été comptabilisés en charges dans le compte « produits d'intérêts ».

8.3 Répartition des charges de personnel

Répartition des charges de personnel	2022	2021
CHF 1'000		
Salaires et indemnités	5'790	4'909
Charges sociales	527	455
Contributions aux institutions de prévoyance	584	509
Autres frais de personnel	358	255
Total des charges personnel	7'259	6'128

8.4 Répartition des charges d'exploitation

Répartition des charges d'exploitation	2022	2021
CHF 1'000		
Externalisation de services (informatique et back-office)	3'335	4'540
Frais de communication et publicité	781	483
Coût des locaux	1'039	989
Frais d'administration et de consultation	350	427
Frais d'audit externe (audit financier et prudentiel)	215	232
Frais d'audit externe (autre)	-	-
Autres charges d'exploitation	1'268	1'211
Total des charges d'exploitation	6'988	7'882



8.5 Produits extraordinaires

Produits extraordinaires	2022	2021
CHF 1'000		
Reprise de réserves latentes	-	1'046
Produits afférents à un exercice antérieur	-	11
Total des produits extraordinaires	-	1'057

8.6 Impôts

Impôts	2022	2021
CHF 1'000		
Charges relatives aux impôts courants	425	448
Charges relatives aux impôts latents	-	-
Total des impôts	425	448
Taux d'imposition moyen	N/A	N/A





KPMG AG
Esplanade de Pont-Rouge 6
Case postale 1571
CH-1211 Genève 26

+41 58 249 25 15
kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de BANQUE DU LÉMAN SA, GENEVE

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Banque du Léman SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat, l'état des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport annuel, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant. Le rapport annuel devrait être mis à notre disposition après la date du présent rapport.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations – aussitôt que celles-ci sont disponibles – et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Banque du Léman SA, Genève
Rapport de l'organe de révision à
l'Assemblée générale sur l'audit des
comptes annuels

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse et les NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la société à cesser son exploitation.

Nous communiquons au Conseil d'administration, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus et nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG AG



Nicolas Moser
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Philippine Bouvard
Expert-réviseur agréée

Genève, le 29 mars 2023

Annexes :

- Comptes annuels constitués du bilan, du compte de résultat, de l'état des capitaux propres et de l'annexe
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan





banque
du léman